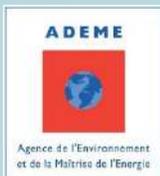


COMMENT INSÉRER LE BOIS LOCAL DANS LA COMMANDE PUBLIQUE ?

Avec le soutien de:



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



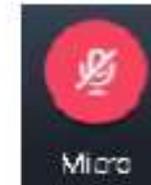
WEB CONFÉRENCE

Les communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes
et Fibois Auvergne-Rhône-Alpes
vous accompagnent

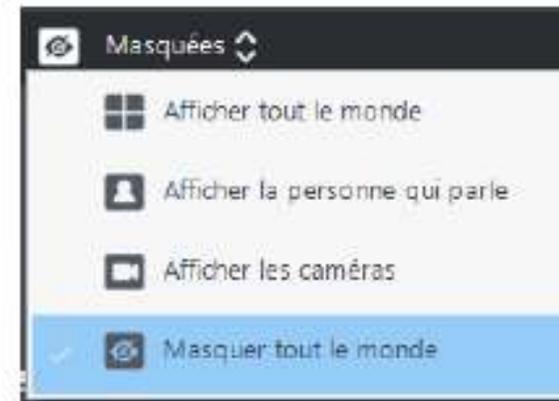
28 MAI À 10H

Pour commencer – quelques éléments

- > Pour une meilleure écoute, vos micros vont être coupés



- > Pour un diaporama plus grand, cliquer sur



Des questions durant la présentation ?

- > Vous pouvez poser vos questions sur le chat



- **PRÉSENTATION DES STRUCTURES**
- **MÉTHODOLOGIE**
- **BOIS ET MARCHÉ PUBLIC**
- **LES AIDES**
- **LES DIFFÉRENTES MARQUES**
- **RETOURS D'EXPÉRIENCES**
- **ANNEXES**
- **CONTACTS**



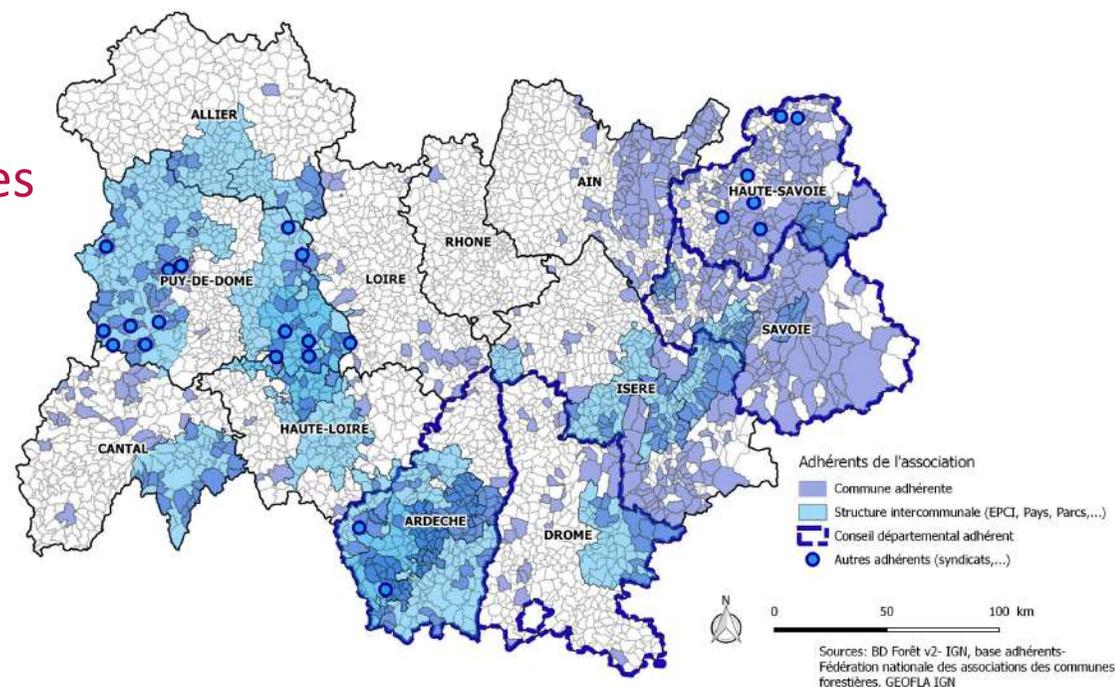
Association des Communes Forestières AuRA



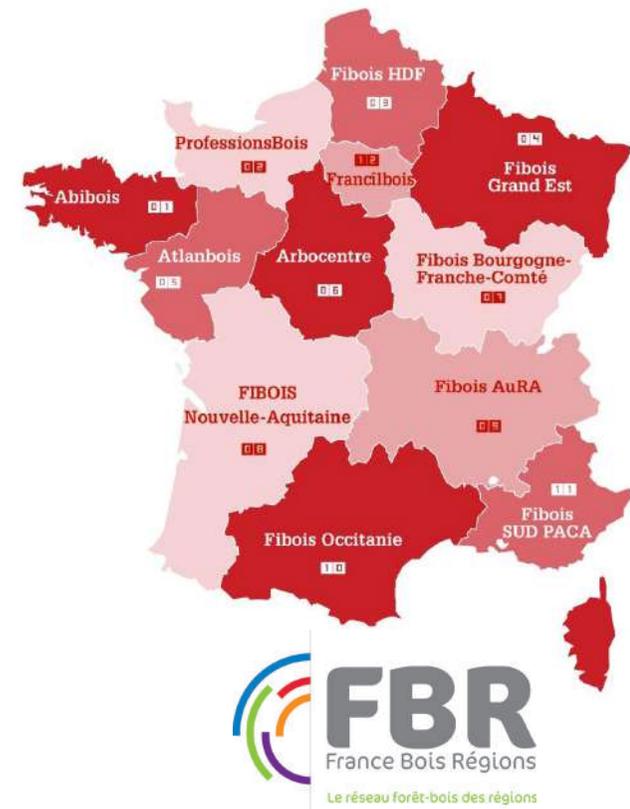
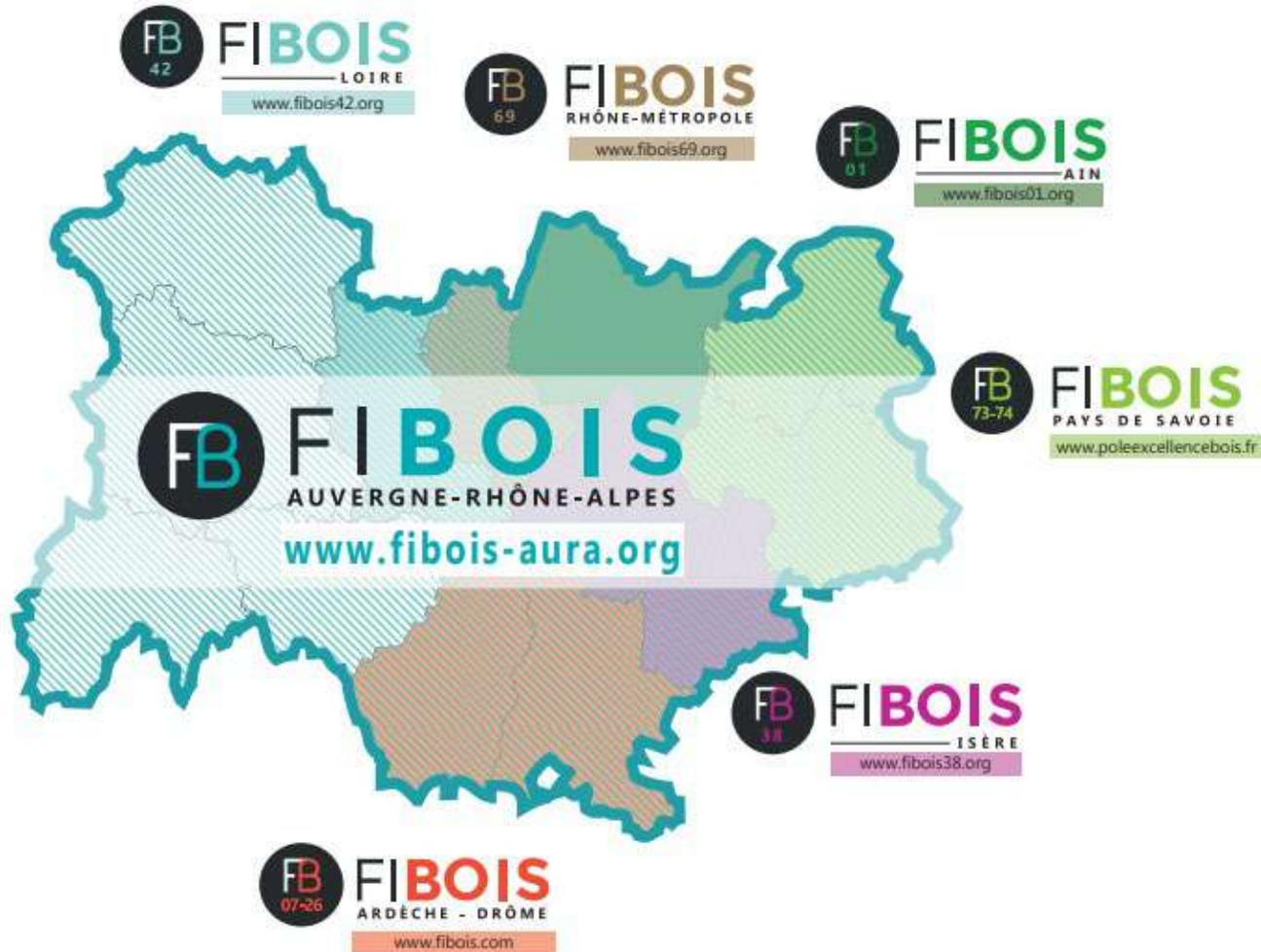
- Un réseau d'élus, une force de proposition
- La 2^{ème} association d'élus nationale

Adhérents 2017|2018

- **En Auvergne-Rhône-Alpes:**
10 associations départementales
+ 950 collectivités locales adhérentes



Fibois Auvergne-Rhône-Alpes



Les Atouts de la construction bois

Chantiers simplifiés

- ✓ Préfabrication
- ✓ Chantiers propres
- ✓ Faible nuisance
- ✓ Rapide à poser
- ✓ Matériau léger

Lutter contre le réchauffement climatique

- ✓ Matériau renouvelable
- ✓ Séquestration
- ✓ Stockage
- ✓ Substitution
- ✓ Faible impact environnemental

Qualité architecturale

- ✓ Structure au cœur de l'architecture
- ✓ Grande liberté architecturale
- ✓ Finitions variées

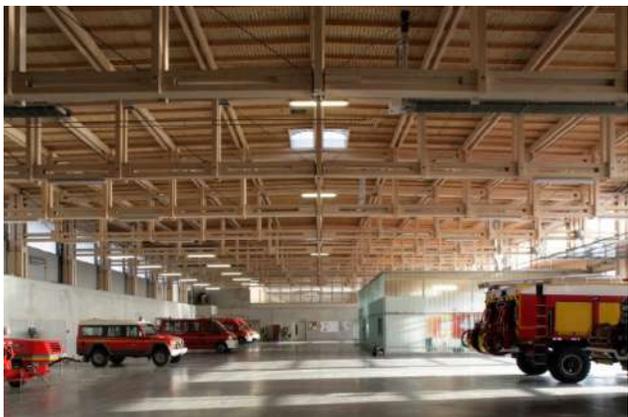
Dynamiser l'économie locale

- ✓ Filière régionale
- ✓ Ressource du territoire
- ✓ Entreprises locales

Performances thermiques

...

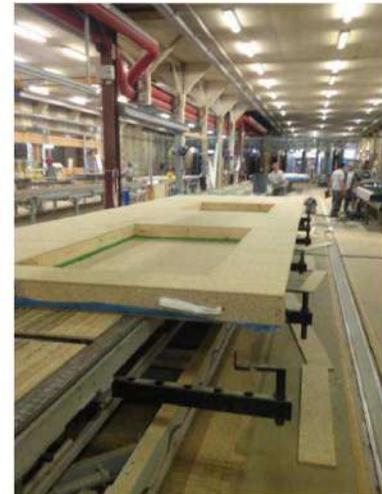
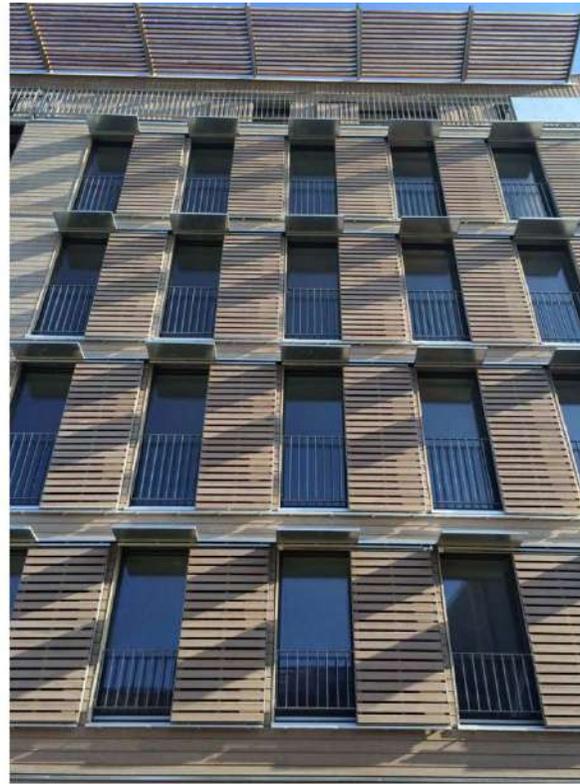
Exemples



© Mikabois - Bois Concept 21 / Photographie jb. Dorner- DWPA Architectes / Richard Plottier Architectes Associés / studio Gaudin Ramet – Atelier d'architecture Herrgott & Farabosc / Archipente - Lignatech / Julien Lanoo – Tekhnê Architectes / Bruno ramain – Akunah – Roda Architectes

CONSTRUCTION BOIS

Exemples

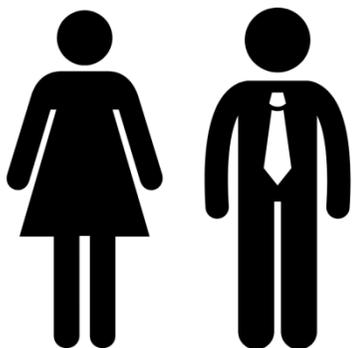


Exemples



Importance de l'équipe

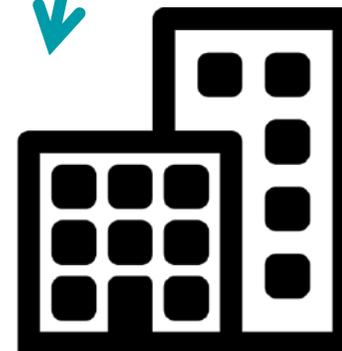
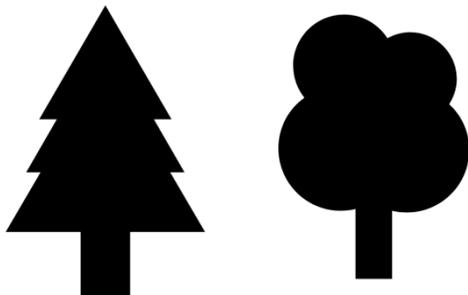
Maîtrise
d'ouvrage



Maîtrise
d'œuvre

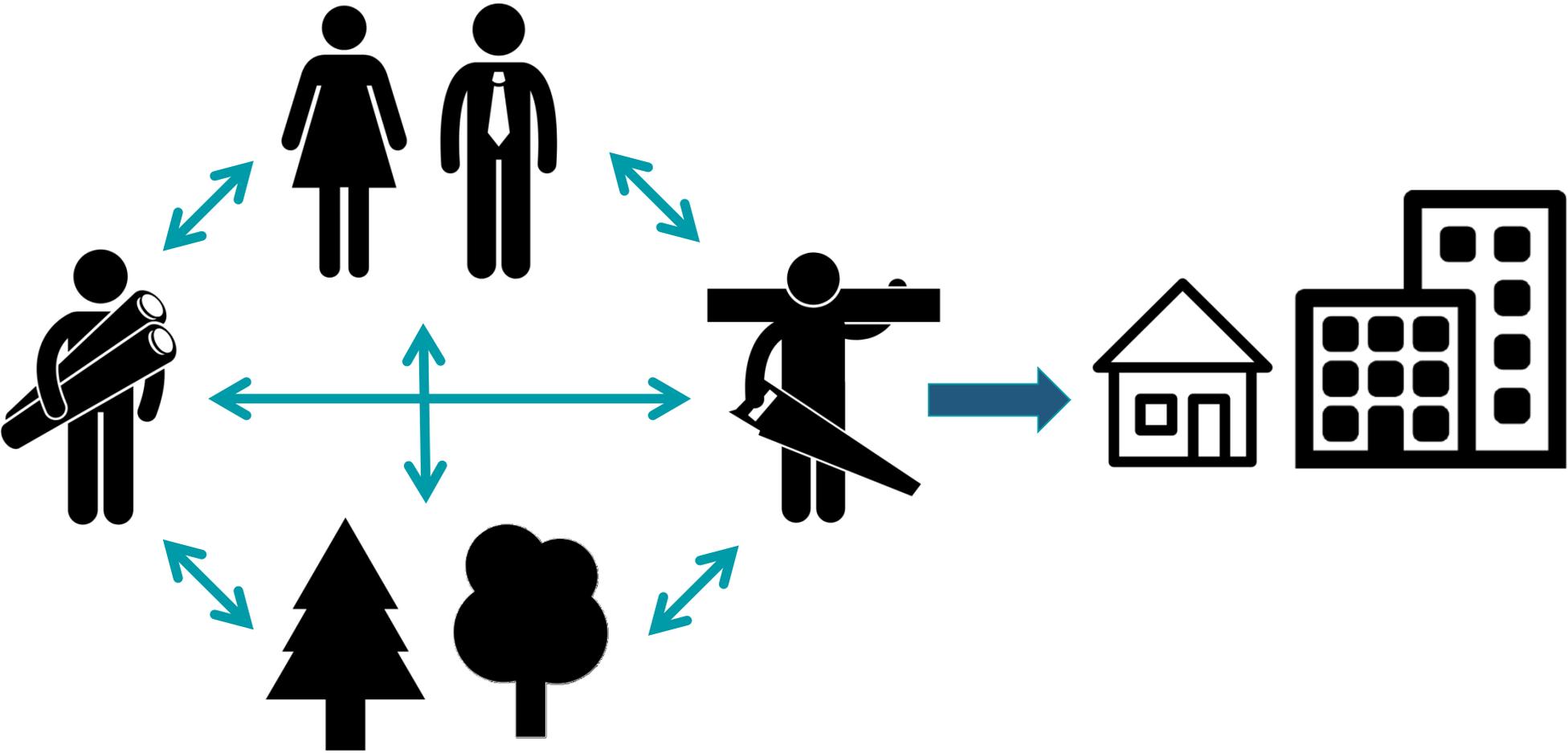


Entreprises



MÉTHODOLOGIE

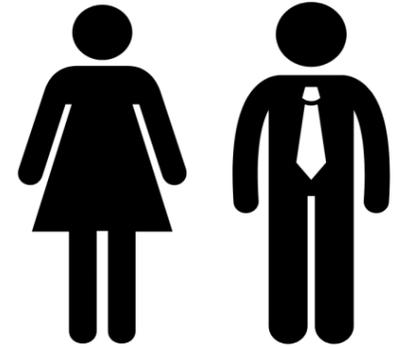
Importance de l'équipe



Importance de flécher la programmation

6 étapes clés

- ✓ Pré-programmation
 - S'informer sur la filière et être bien accompagné
- ✓ Programmation
 - Spécifier clairement votre volonté (matériaux biosourcés, faible impact carbone...)
- ✓ Consultation pour la maîtrise d'œuvre
 - Critères spécifiques : compétences/expériences bois...
 - Avoir une commission technique avec des compétences bois
- ✓ Conception
 - Adapter le projet à la ressource
 - Bureau de contrôle compétent en solution bois
- ✓ Sélection des entreprises
 - Critères de sélections autre que le prix
- ✓ Réalisation
 - Dialogue, suivi, adaptabilité



Sourcing

Pendant la phase de programmation et la phase de conception

→ Voir articles R. 2111-1 et R. 2111-2 du CCP

- ✓ Identifier les prestataires potentiels expérimentés
- ✓ Evaluer l'offre en terme de matériaux
- ✓ Acquérir de meilleures connaissances techniques
- ✓ Préparer les opérateurs économiques en amont (éviter les marchés infructueux)
- ✓ Mobiliser et convaincre les différents décideurs et services techniques en interne

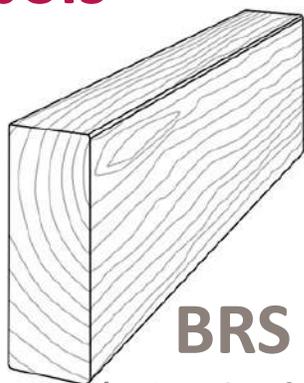
COMMENT FAIRE ?

- Mobiliser les compétences en interne, son réseau
- Réaliser une étude de marché
- Faire des visites de réalisation, chantier...
- Echanger avec d'autres opérateurs
- Visiter des entreprises du territoire
- Être accompagné
- ...

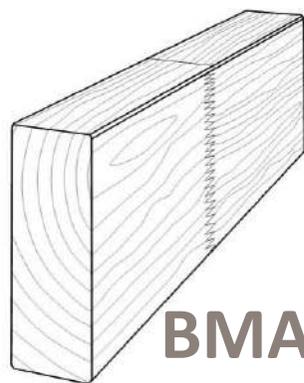
BON À SAVOIR

Accompagnement possible par des organismes comme la DREAL, les CAUE, les CoFor, les interprofessions...

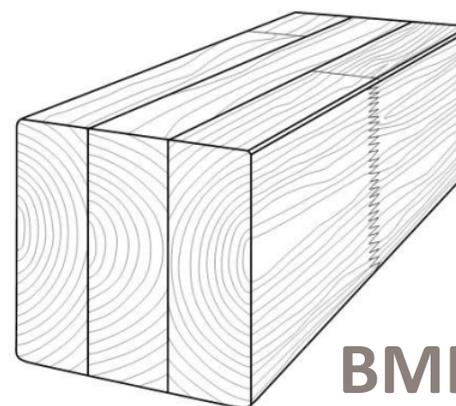
Produits bois



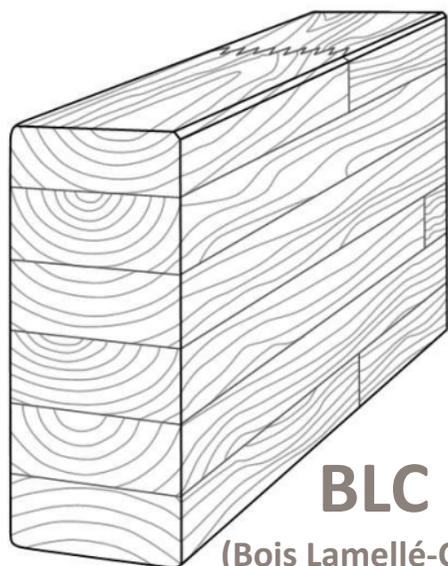
BRS
(Bois Raboté Sec)



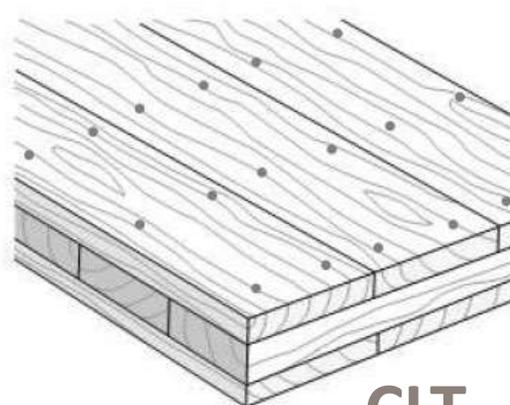
BMA
(Bois Massif Abouté)



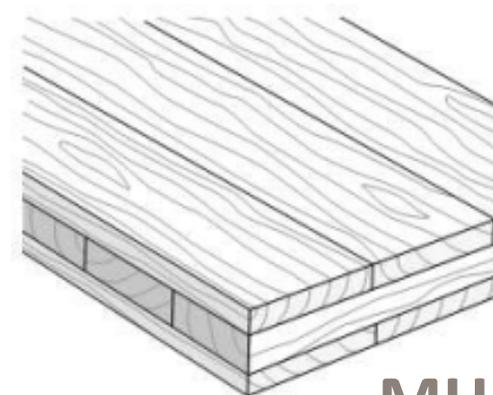
BMR
(Bois Massif Reconstitué)



BLC
(Bois Lamellé-Collé)



CLT
(Cross Laminated Timber)



MHM
(Massiv Holz Mauer)

Retour d'expérience – L'Ellipse



- ✓ Maître d'ouvrage : Commune de Saint Jean de Vaulx (38)
- ✓ Maître d'œuvre : Philippe Maillard (38)
- ✓ Entreprises bois : Nicollet (38), Bois des Alpes Services (38)



Essences utilisées :

- Châtaignier
- Epicéa
- Erable Sycomore
- Mélèze
- Robinier
- Sapin

Retours d'expériences – Gymnase Alexandre Fleming

- ✓ Maître d'ouvrage : SIRD - Syndicat Intercommunal de la Rive gauche du Drac
- ✓ Maître d'œuvre : R2K Architectes, Anglade structure bois
- ✓ Entreprises bois : SDCC



- Année : 2012
- Volume de bois : 720m³
- Essence : sapin, épicéa, mélèze
- Coût total : 4 100 000 €^{HT}
- Coût du lot bois : 1 175 955 €^{HT}





? Quels matériaux choisir?

? Intégrer le projet dans la transition écologique ?

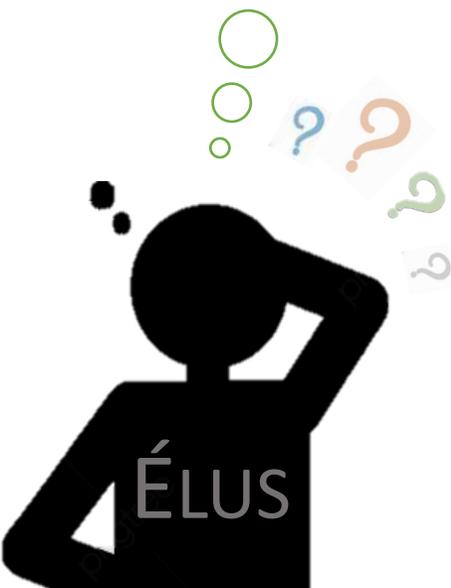
? Maintien d'emplois en local ?

? Le bois : choix pertinent?

? Valoriser la ressource locale ?

? Garantir une traçabilité et une qualité des produits

? Comment respecter les règles de la commande publique?



Propriétaires de forêts

Garantir la gestion durable des forêts

Valoriser la ressource locale

Assurer le rôle multifonctionnel de la forêt

Aménageur du territoire

Participer à la structuration de la filière locale

Assurer le maintien du tissu économique local

Maximiser les retombées économiques locales

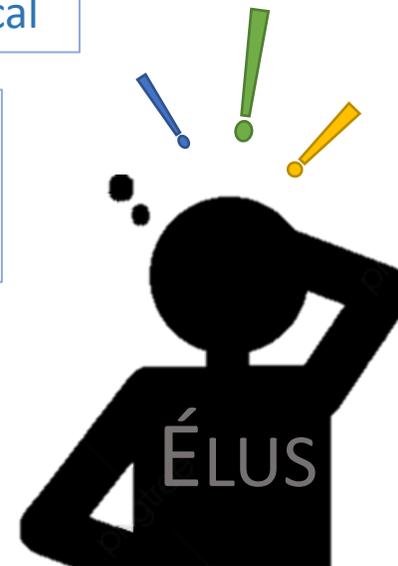
Lutter contre le réchauffement climatique

Moteur du changement

Réussir sa transition écologique

Client final

Garantir une traçabilité et une qualité des produits



→ Sources: Fibois AuRA, CoFor PACA, Indicateur ART (BIOM et FNCOFOR)

<p>1000 m³ de bois local mis en œuvre</p> <p>→ 21 emplois locaux non délocalisables assurés pendant un an</p>	<p>1 000 m³ bois local mis en œuvre</p> <p>→ + 3500 m³ de bois exploités en forêt</p>	<p>Entreprise locale + bois local</p> <p>→ Pour 100€ investis dans le bâtiment, 75€ et + sont directement injectés dans l'économie du territoire.</p>	<p>Outils créés: les certifications BDA™ et BTMC™</p> <p>→ Inscription du bois local certifié possible dans la commande publique</p>
--	---	---	--

LEVIER DE LA COMMANDE PUBLIQUE

→ NÉCESSITÉ D'INSCRIRE LE BOIS LOCAL DANS LES MARCHÉS



Rappel des règles des marchés publics

- Obligation de respect des principes généraux de la commande publique:
 - Liberté d'accès à la commande publique
 - Egalité de traitement des candidats
 - Transparence des procédures

- Interdiction de restreindre la concurrence :
 - Préférence à un produit ou une entreprise locale

- Mentions non autorisées dans les documents de marché:

“Bois local”,

“Epicéa de Pays”,

“Sapin rouge du Nord – SRN”,

“Entreprises locales”

“Transport réduit”

“Entreprises situées à moins de 50km”

“La MOA retiendra préférentiellement une offre locale”

“Une attention particulière sera portée sur l'origine des bois”

→ Voir articles R. 2111-12 et suivants

Des possibilités:

- **Définir des exigences** techniques, sociales ou environnementales particulières
- **Exiger un label particulier** en tant que moyen permettant de prouver que les travaux, services ou fournitures correspondent aux caractéristiques requises
- **Inscrire une référence** est possible à la condition qu'elle soit accompagnée des termes : " ou équivalent "



**Importance de définir des critères d'équivalence
cohérents avec les règles des marchés publics**
→ **Toute la réflexion des certifications de bois locaux**

Bois local oui mais comment ?



100% BOIS LOCAL

2 démarches possibles :

le maître d'ouvrage **utilise son bois** dans son projet de construction **et en reste propriétaire**

↘

Nécessité d'une **vente de gré à gré ou d'utilisation par le maître d'ouvrage** des produits non utilisés (connexes et autres)

OU

le maître d'ouvrage **utilise son bois** dans son projet de construction **et le met à disposition lors des consultations des entreprises**

↘

Vente de bois aux entreprises sous forme de grumes

↘

Identifier des arbres en forêt avant construction

Assurer la traçabilité des bois

Démarche lourde pour le maître d'ouvrage, l'équipe de maîtrise d'œuvre et les entreprises répondant au marché



BOIS LOCAL FAVORISÉ lors de la construction

3 conseils :

- **utiliser des critères spécifiques** dans les marchés pour **favoriser le bois local** et/ou les entreprises locales
- **adapter le marché à l'offre** en produits locaux et aux compétences des entreprises du territoire

• **indiquer une mention type :**
« BOIS DES ALPES™ ou équivalent »

↘

des arguments clés :

critères d'énergie grise, impact carbone, kilomètres parcourus, utilisation d'un indicateur de performance environnementale

↘

Les entreprises répondant au marché doivent consulter leurs fournisseurs en privilégiant les transformateurs et ressources locales (et le justifier)



ZÉRO préoccupation pour le bois local

Marché public conventionnel

↘

↘

↘

Bois de provenance inconnue

en fonction de la culture de l'entreprise répondant au marché



LISIBILITÉ DES ÉTAPES CLÉS | UN PRODUIT DE QUALITÉ



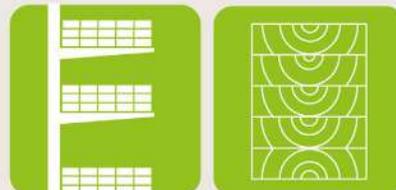
1. Bois issu des forêts du Massif Alpin français certifiées PEFC ou FSC

2a. Transformation par une scierie certifiée Bois des Alpes™



Grappes d'entreprises certifiées respectant un cahier des charges précis et auditées par un organisme indépendant.

2b. Etape intermédiaire éventuelle réalisée par une entreprise certifiée Bois des Alpes™ pour des produits particuliers : négoce bois, lamellé-collé, carrelet, bardage, finition...



3. Fabrication et pose de la structure, des bardages et autres ouvrages bois par un charpentier ou un menuisier certifié Bois des Alpes™



4. Bois certifié Bois des Alpes™ ; vérification possible par le maître d'oeuvre de la certification des bois mis en oeuvre sur le chantier

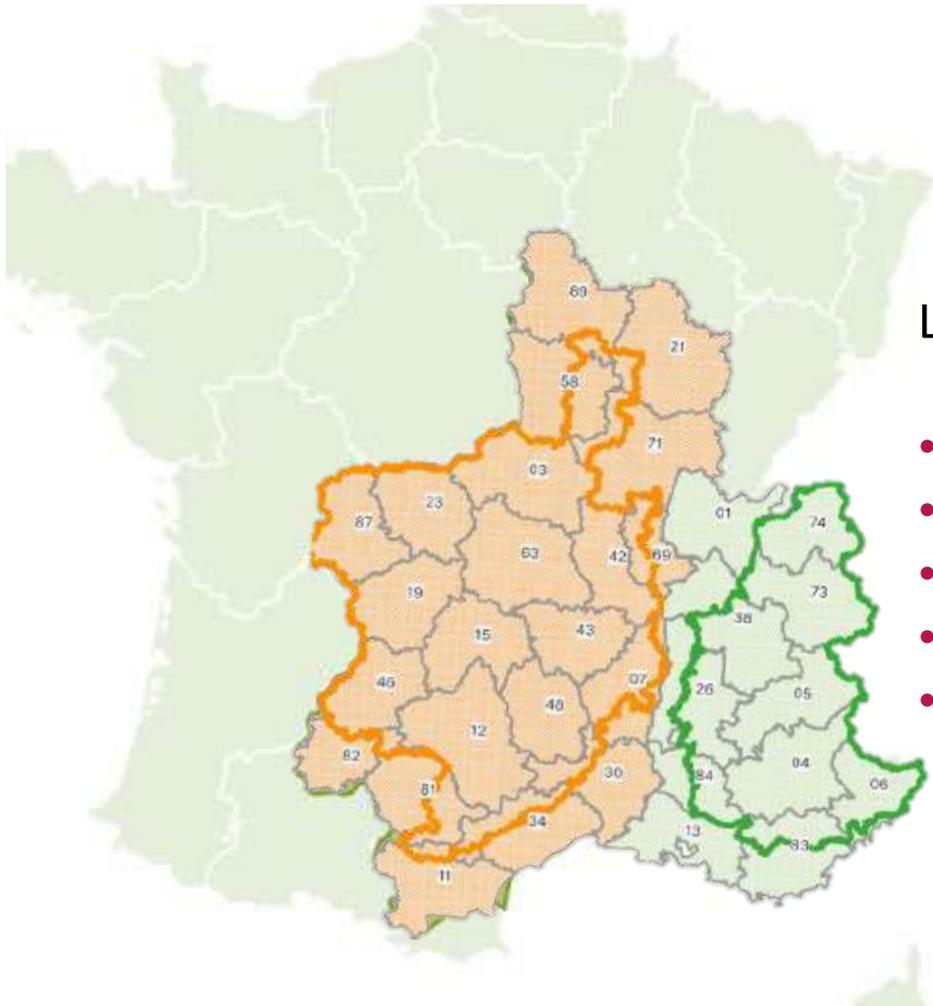
La traçabilité

- > Suivi de la matière tout au long de la vie du produit : de la forêt à sa mise en oeuvre sur le chantier
- > Tous les maillons de la chaîne de transformation sont certifiés



Les critères d'équivalence conformes aux marchés publics:

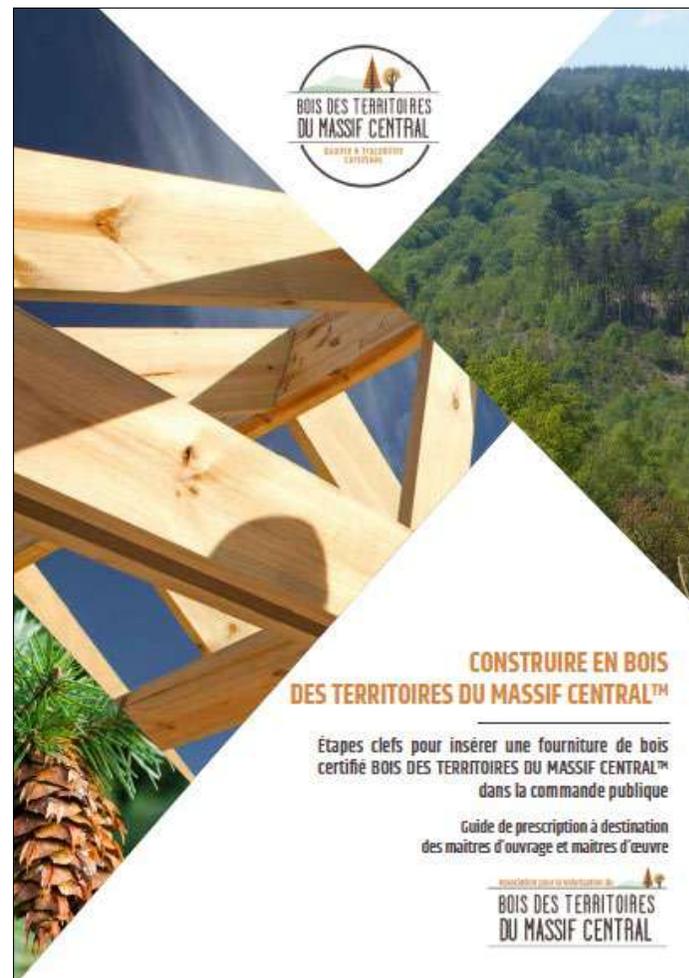
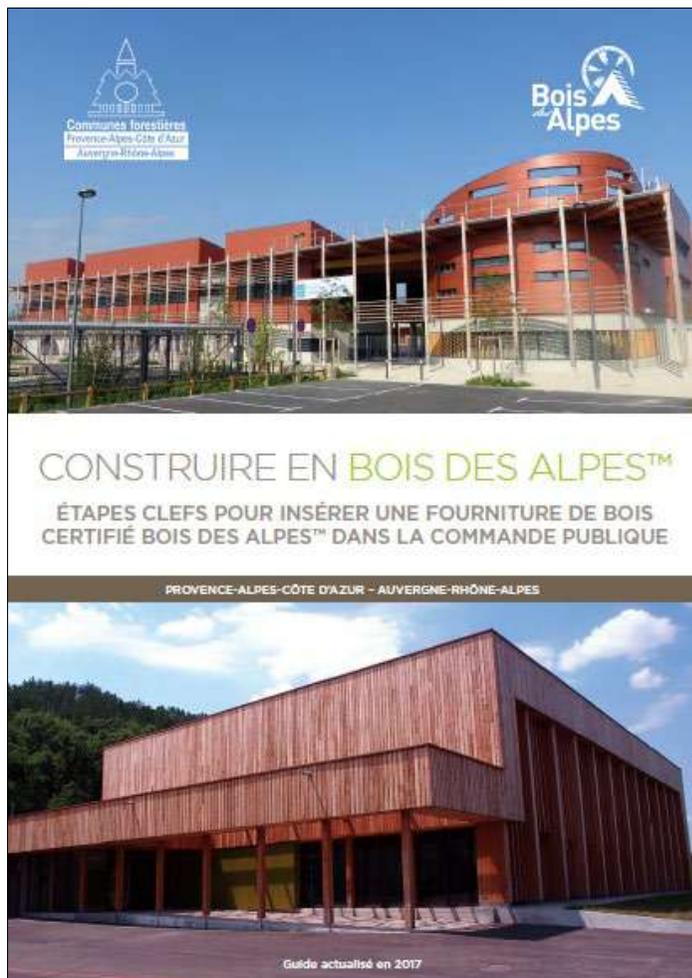
- ✓ La traçabilité à 100% du bois depuis la récolte jusqu'à la mise en œuvre finale,
- ✓ La gestion durable des forêts de provenance de 100% du bois concerné
- ✓ La caractérisation structurelle des bois, avec le marquage CE,
- ✓ La fabrication et la mise en œuvre au sein de processus en conformité avec leur environnement réglementaire
- ✓ La fabrication et la mise en œuvre au sein de processus engagés dans une démarche continue d'amélioration des conditions de travail et de diminution des impacts sur l'environnement

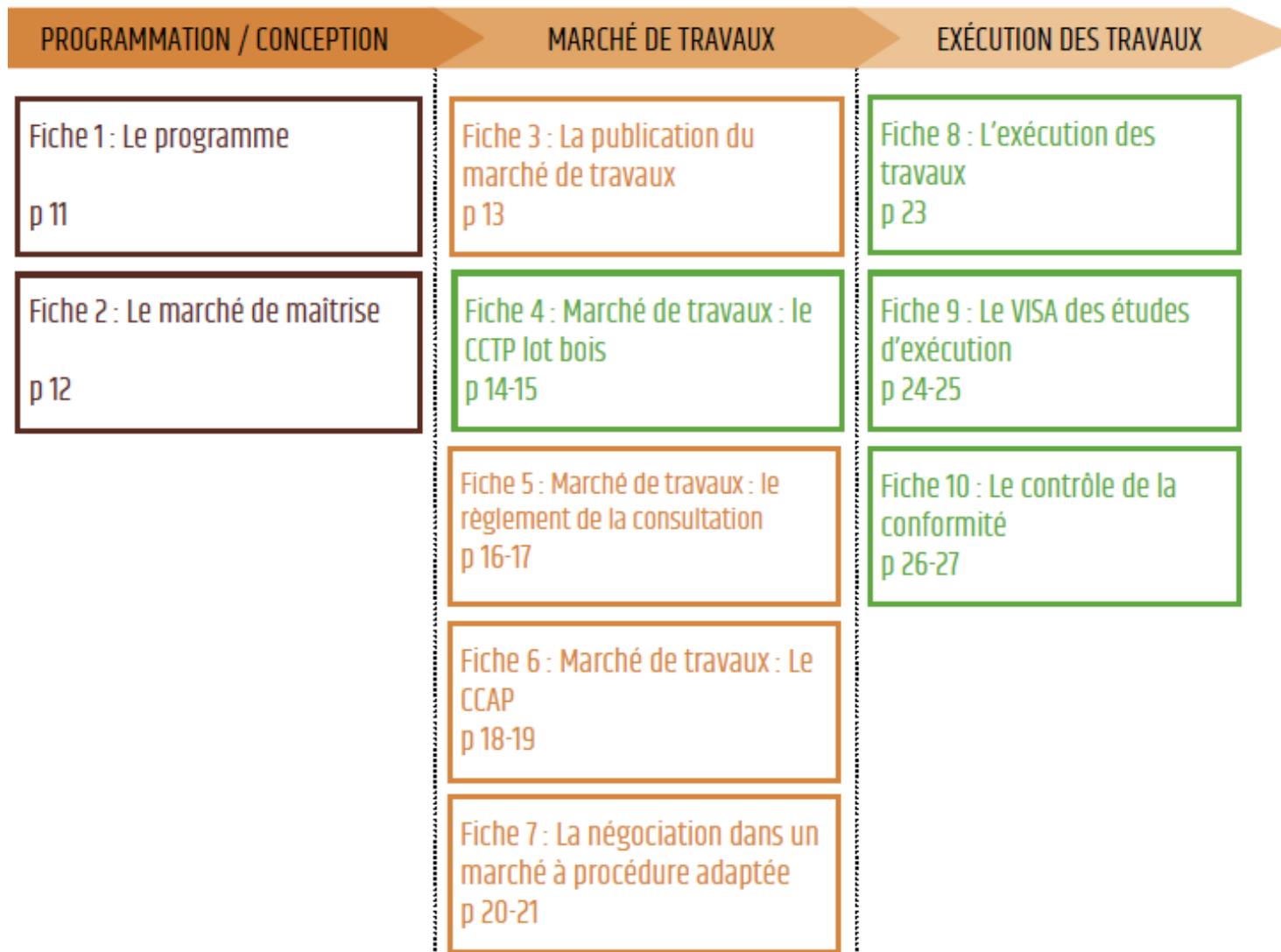


Les Certifications BDA™ et BTMC™ en chiffres :

- + de 100 entreprises
- 100 projets finalisés
- 30^{aine} en cours de réalisation
- Chantiers de plus de 1000m³ de bois d'œuvre
- 2 catalogues produits en cours de parution

- Inscrire le bois local dans la commande publique est possible
- Plus on anticipe, plus ce sera aisé d'inclure du bois local dans son projet.
- Si on ne met rien dans son marché on peut espérer avoir au final du bois local
 - ➔ mais aucune garantie et aucun moyen de l'imposer aux entreprises
- Si on inscrit mal sa demande, c'est un critère de non-conformité, il sera donc possible pour une entreprise de répondre sans la considérer ➔
Vigilance







Insertions dans le CCTP :

→ **En préambule de la description des ouvrages ou paragraphe « généralités »**



Le maître d'ouvrage exprime des attentes élevées en termes de développement durable. La prise en compte des objectifs de développement durable se traduira particulièrement, compte tenu de l'objet du marché, qui est la réalisation d'une construction, par l'emploi de matériaux de construction adaptés aux attentes. L'opération prévoit donc l'utilisation de bois certifié BOIS DES TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL™, ou équivalent, car répondant à des exigences précises fondées sur les principes du développement durable dans ses composantes économique, sociale et environnementale.

Pour des ouvrages en bois, le maître d'ouvrage exige donc des produits répondant à une qualité et aux services suivants :

- La traçabilité à 100% du bois depuis la récolte jusqu'à la mise en œuvre finale, afin de garantir l'origine du produit et sa conformité au règlement bois de l'Union Européenne ;
- La contribution à la gestion durable des forêts de provenance du bois concerné (forêts certifiées PEFC, FSC ou équivalent) certifiée par un système de chaîne de contrôle dédié dans chaque maillon de la filière ;
- La caractérisation structurelle des bois, avec le marquage CE, et leur conformité vis-à-vis des DTU en terme de taux d'humidité ;
- La fabrication et la mise en œuvre au sein de processus en conformité avec leur environnement réglementaire (contrôle technique du matériel, document unique d'évaluation des risques professionnels, installations classées pour la protection de l'environnement) ;
- La fabrication et la mise en œuvre au sein d'entreprises engagées dans des démarches durables et environnementales ainsi que dans des démarche de travail collectif (fonctionnement en grappes, circuits courts).

Objectif : Valoriser les projets qui mettent en œuvre la ressource locale

Bénéficiaires : Collectivités, associations, entreprises...

Taux d'aide :

- MOA publique : 20 % ou 50 000€ du lot bois local
- MOA privée : 10 % ou 25 000€ du lot bois local

Bonification possible pour la MOA publique :

→ 30% ou 100 000€ du lot bois local

si utilisation de bois qui trouvent moins de débouchés aujourd'hui : gros bois de sapin, feuillus

Dépôt : au fil de l'eau - 2 commissions par an

BON À SAVOIR

Les critères des aides ne sont pas directement transposables dans les DCE car il faut respecter les règles des marchés publics.

- ✓ **Les DETR** : Dotation aux équipements de territoires ruraux : **bonification bois locaux ou bois certifiés**

De nombreux départements moteurs:

- Puy de Dôme
- Haute Savoie
- Isère
- Drôme
- Ardèche

- ✓ **Montant de la bonification** : critères départementaux
- ✓ **Accompagnement des MOA** : identifié par les Préfectures
- ✓ **Dépôt** : 1 mois par an

Objectif : Promouvoir le bois local

Soutien à la construction ou la rénovation de bâtiments en bois local via un appel à projets : « Osez le bois local »

Conditions :

- Le projet doit obligatoirement être réalisé sur le territoire du Chablais.
- L'aide LEADER cible le soutien de projets de construction ou de rénovation exemplaires en bois local, valorisant les ressources forestières labélisées « Bois des Alpes™ » ou « Bois Qualité Savoie »

Aide : 20% et max 50 000€ du lot bois

Dépôt : au long cours



Bois de France :



- ✓ Bois issu des forêts françaises
- ✓ Transformation en France
- ✓ Suivi : pourcentage moyen ou séparation physique
- ✓ Logo sur le produit si au dessus de 80% d'origine Bois de France

BOIS QUALITE SAVOIE :



- ✓ Surtout épicéa d'altitude
- ✓ Provenance : Pays de Savoie (95%)
- ✓ Approvisionnement dans un périmètre de 100km
- ✓ Traçabilité complète

AOC Bois de Chartreuse & AOC Bois du Jura :



Comité Interprofessionnel
des Bois de Chartreuse

- ✓ Provenance : Massif de Chartreuse // Massif du Jura
- ✓ Traçabilité du produit jusqu'au sciage
(*futaie irrégulière, sciage à la découverte...*)
- ✓ AOC Bois de Chartreuse depuis le 23 octobre 2018
- ✓ AOC Bois du Jura depuis le 15 mars 2019
(*via un arrêté interministériel au Journal Officiel*)



Point d'avancement



Comité Interprofessionnel
des Bois de Chartreuse



Aujourd'hui démarches en cours qui se structurent.

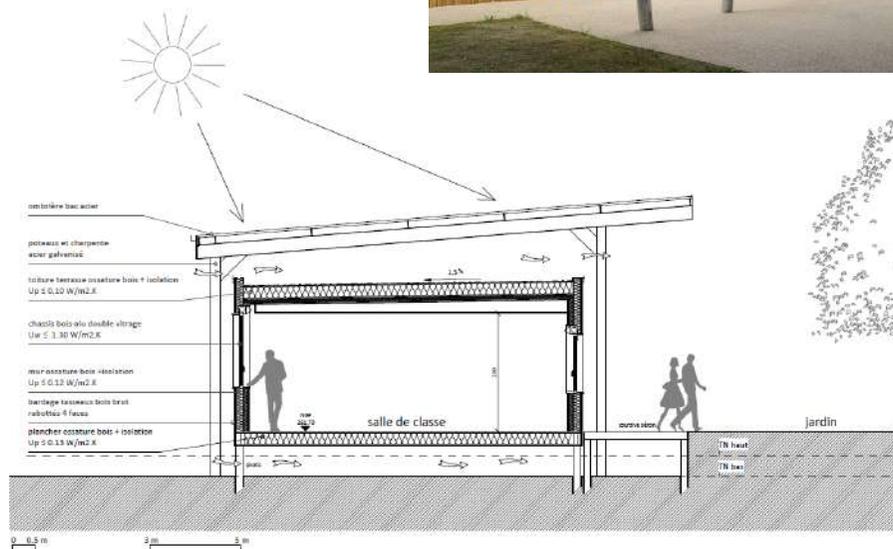
Pas encore aussi abouties que les autres certifications donc pas encore de possibilité de les inscrire dans les marchés publics

Sur les territoires couverts par les certifications BDATM et BTMCTM,
Il existe des **conventions entre les associations** :

- Possibilité de demander la certification BDATM et BTMCTM dans les marchés publics et de travailler avec les entreprises pour proposer des réponses avec la **double appellation**
exemple : BDATM et AOC Bois de Chartreuse ; BDATM et Bois Qualité Savoie
- Possibilité pour les entreprises certifiées BDATM et BTMCTM d'obtenir le label Bois de France de fait.



- ✓ Maîtrise d'ouvrage : Région Rhône-Alpes
- ✓ Maîtrise d'œuvre : Atelier Métis (38)
- ✓ Entreprises bois : Les Charpentiers de l'Épine (38)



- ✓ Livré en 2014
- ✓ RT 2012
- ✓ Démontable au bout de 10ans
- ✓ 1000m² de salles de classes
- ✓ Budget total : 1 340 000 € HT
- ✓ Lot bois : 795 000 € HT
- ✓ Volume de bois : 164m³

Collège et gymnase du Chéran – Rumilly (74)



✓ Maître d'ouvrage :

- collège : Conseil Départemental de Haute-Savoie
- Gymnase : Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie

✓ Maître d'œuvre : AER Architectes (mandataire), Adela Architecte (associé)

✓ Entreprises bois : Groupement LP Charpente (LP Charpente, Girod Moretti, Charpente Nicodex, Charpente Farizon, Matieu Gérard), Guillon



- Année : 2018
- Essence : épicéa, mélèze, hêtre, pin
- Certification Bois des Alpes™
- Marque Bois Qualité Savoie



Quai de transfert – Villard-de-Lans (38)



- ✓ Maitrise d'ouvrage: Communauté de Communes du Massif du Vercors
- ✓ Maitrise d'œuvre: Atelier PNG architecture
- ✓ Entreprise Bois : John Sauvajon



- Volume bois : 250m3
- Certification Bois des Alpes™
- Essences : Epicéa
- Charpente et ossature en bois massif, bardage en bois brut

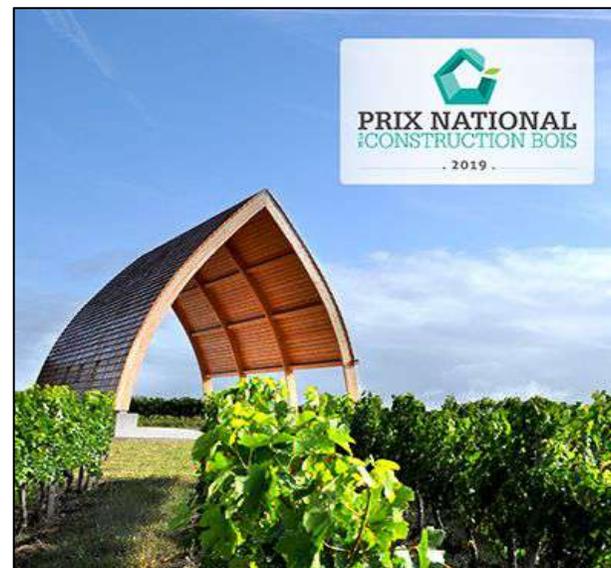




PRIX RÉGIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS *Auvergne-Rhône-Alpes 2019*



PRIX NATIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS



<http://www.prixnational-boisconstruction.org/>

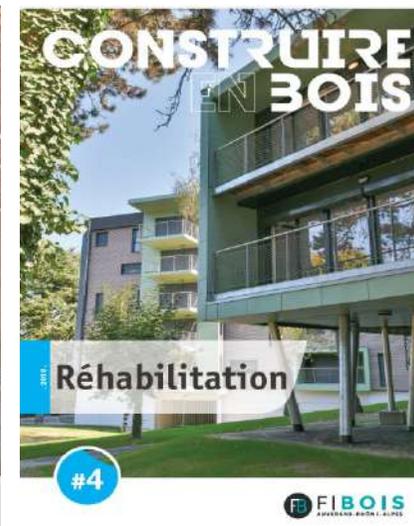
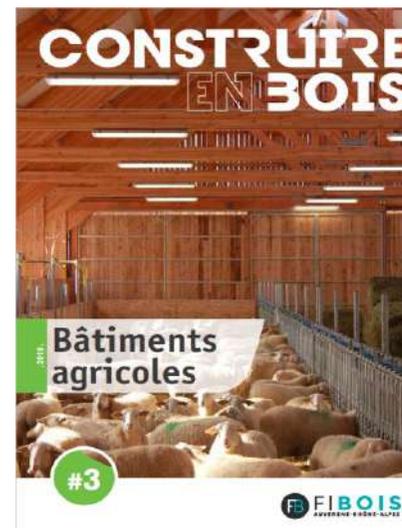
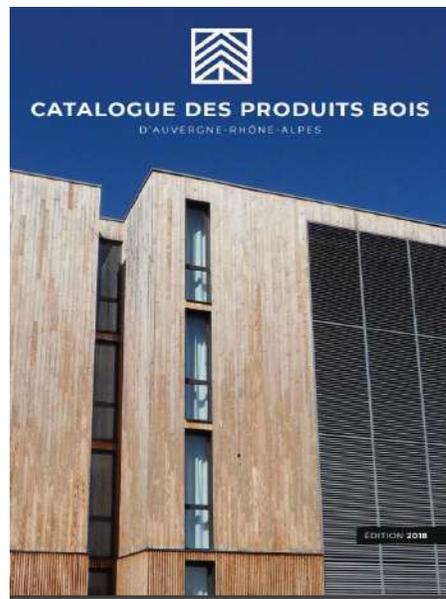
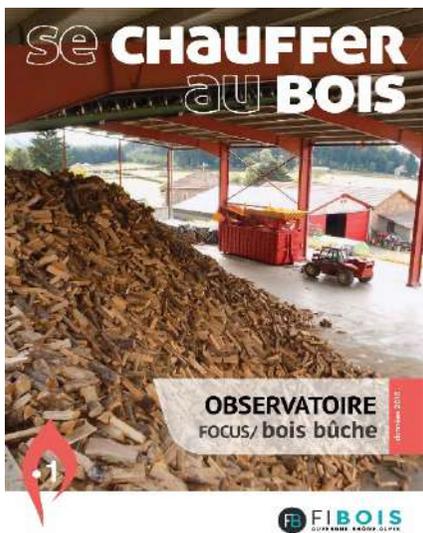


<http://www.communesforestieres-aura.org/>

Les outils créés par les certifications:

- ➔ <http://www.boisterritoiresmassifcentral.org/>
- ➔ <http://boisdesalpes.net/>

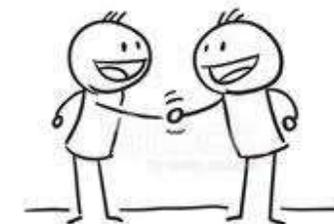




<http://www.fibois-aura.org/>

MERCI

41



L'important dans un projet c'est de bien s'entourer:

✓ *Pour les questions relatives au bois local certifié, aux certifications, aux marchés publics ...*



Héloïse Allec

Chargée de mission bois construction

Union régionale des associations des communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes

heloise.allec@communesforestieres.org

04 79 60 49 07 | 06 62 36 99 25

✓ *Pour les questions techniques sur le bois : essences, durabilité, systèmes constructifs...*



Benjamin Mermet

Prescripteur Bois Construction secteur Rhône-Alpes

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

b.mermet@fibois-aura.org

04 27 86 13 72 | 06 76 12 71 40

CONTACTS